

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

La prière du vendredi suspendue à partir du 13 novembre

P3

PALESTINE

Décès du haut dirigeant Saëb Erakat

P24

RESSOURCES EN EAU

Lancement de l'opération de plantation d'un million d'arbres

P2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Une hausse record depuis le début de l'épidémie

• 753 nouveaux cas et 15 décès en 24 heures

P2



APRÈS L'ENVOLÉE DE LUNDI

Les bourses européennes confortées, Wall Street dans le désordre

Wall Street devrait ouvrir dans le désordre au lendemain d'une séance faste et la plupart des Bourses européennes confortent hier à mi-séance leur forte hausse de la veille, toujours encouragées par les grands espoirs d'un vaccin contre le COVID-19 qui pourrait mettre fin aux risques économiques de la pandémie. Les Bourses européennes confortent mardi à mi-séance leur forte hausse de la veille. À Paris, le CAC 40 gagne 0,88% hier vers 12h20 GMT. À Francfort, le Dax est stable et à Londres, le FTSE prend 1,25%. /Photo d'archives/EUTERS/Toby Melville. Les futures sur indices new-yorkais signalent une ouverture en hausse de 0,7% pour le Dow Jones mais en baisse de 0,2% pour le Standard & Poor's et de 1,6% pour le Nasdaq. Lundi, les indices américains ont atteint des niveaux historiques mais la hausse s'est essouffée en fin de séance après les propos du sénateur Mitch McConnell qui a assuré que Donald Trump était entièrement en droit d'examiner des "irrégularités" lors du scrutin présidentiel.

P5

GESTION DES RISQUES MAJEURS

Une vraie stratégie se fait toujours attendre

Les inondations meurtrières de Bab El Oued, le 10 novembre 2001, ont entraîné la mort de 800 personnes, engendré 15 000 sans-abri et provoqué pour quelque 30 000 milliards de dinars de dégâts matériels, a tenu à rappeler le professeur Abdelkrim Chelghoum, expert en gestion des risques majeurs, lors de son passage à l'émission « l'invité de la rédaction » de la chaîne III de la Radio nationale. En effet, il y a 19 ans, jour pour jour, le mythique quartier de Bab El Oued, au centre d'Alger, a vécu la plus terrible catastrophe de son histoire. Des inondations inimaginables ont surpris les habitants, emportant tout sur leur passage : Le bilan est terrible. Le professeur Chelghoum est longuement revenu sur le danger que représentent les risques majeurs dans notre pays.

P2

Culture

INSTITUT DU MONDE ARABE À PARIS

Abdelaziz Baraka Sakin obtient le Prix de la littérature arabe 2020

P21



ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

P2

MOHAMED SAMI AGLI PRÉSIDENT DU CAPC À LA NATION

"L'entreprise vit des moments très sombres"

P4

SYRIE (RETOUR DES RÉFUGIÉS)

Sept pays participent aujourd'hui à une Conférence internationale

P15

Sport

FOOTBALL / CAN-2021 - QUALIFICATIONS/ ALGÉRIE-ZIMBABWE

Les Verts passent les Warriors à la loupe

P11



Brèves

GESTION DES RISQUES MAJEURS

Une vraie stratégie se fait toujours attendre

Les inondations meurtrières de Bab El Oued, le 10 novembre 2001, ont entraîné la mort de 800 personnes, engendré 15 000 sans-abri et provoqué pour quelque 30 000 milliards de dinars de dégâts matériels, a tenu à rappeler le professeur Abdelkrim Chelghoum, expert en gestion des risques majeurs, lors de son passage à l'émission « l'invité de la rédaction » de la chaîne III de la radio nationale. En effet, il y a 19 ans, jour pour jour, le mythique quartier de Bab El Oued, au centre d'Alger, a vécu la plus terrible catastrophe de son histoire. Des inondations inimaginables ont surpris les habitants, emportant tout sur leur passage : Le bilan est terrible.

Le professeur Chelghoum est longuement revenu sur le danger que représentent les risques majeurs dans notre pays.

Observant qu'il faut en finir avec les discours sans suite, cet expert rappelle que depuis 2001, l'Algérie a été endeuillée par des catastrophes de grande ampleur, estimant qu'il reste toujours à instituer les règles d'une stratégie de prévention, de gestion et de protection contre les risques majeurs, dont il considère qu'elle devrait être confiée à un observatoire agissant sous la direction du chef de l'État.

De la stratégie de prévention des risques majeurs, il observe, que depuis la promulgation, le 25 décembre 2004, d'une loi destinée à l'organiser, celle-ci continue de buter sur une série de problèmes. Il reconnaît, cependant, qu'il y a eu beaucoup d'efforts de faits en matière d'élaboration de procédures de prévention et de protection contre les risques majeurs, tels que les séismes, les inondations, les feux de forêt les catastrophes industrielles, les marées noires et les épidémies, où ce qui est actuellement observé à travers la prolifération de la pandémie du Covid 19, en Algérie et dans le monde. Il relève, cependant, que cette loi élaborée après le tremblement de terre de Boumerdès, était « figée », en ce sens où ce qui devait être un Observatoire national de gestion des risques majeurs, installé finalement en 2012, s'est trouvé remplacé par une simple direction relevant du ministère de l'Intérieur, « ce qui est, s'empare-t-il, aberrant ».

Expliquant ce qu'est un risque majeur, le professeur Chelghoum indique que celui-ci est de fréquence « simple », du fait qu'il ne survient pas fréquemment. Il y ajoute son « caractère collectif », parce que pouvant survenir en divers endroits, de même que la gravité de ses effets, pertes humaines et matérielles très importantes, « dépassant les capacités d'un État ». A tous ces aspects, l'intervenant ajoute le concept de « vulnérabilité », c'est-à-dire la capacité de résilience, c'est-à-dire de pouvoir répondre, immédiatement, aux effets d'une catastrophe de forte ampleur.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahme, a présenté hier le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) devant l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement.



Le PLF 2021 a été élaboré dans un contexte qu'on pourrait qualifier d'exceptionnel marqué par la conjonction de deux principaux facteurs, à savoir la récession économique mondiale et la crise sanitaire mondiale inédite, a précisé le ministre au début de sa présentation. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 4,0 % en 2021, après un recul de 4,6 %, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020. Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4 % en

2021, 3,37 % en 2022 et 3,81 % en 2023. Les dépenses budgétaires totales prévues pour la même période, augmenteront pour passer de 7.372,7 mds de Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%), ensuite à 8.605,5 mds de Da en 2022 (+ 6,07%), puis à 8.680,3 mds de Da en 2023 (+0,9%). Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devra connaître une hausse de 5,1% au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds de Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds de Da en 2022 (0,8%), ensuite

5.505,4 mds de Da en 2023 (+2,7%). Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2.798,5 mds de Da en (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds de Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3 174,9 mds de Da en 2023 (- 2,2 %), selon les chiffres présentés. Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020. Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit "une légère accélération" en 2021 pour atteindre 4,5 %.

R.N

RESSOURCES EN EAU

Lancement de l'opération de plantation d'un million d'arbres

Le ministère des Ressources en eau a procédé hier à Alger au lancement de la première opération du plan national de reboisement initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à planter près d'un million d'arbres d'ici la fin de l'année en cours, a indiqué hier à Alger le ministre du secteur, Arezki Berraki. Cette première opération consiste à planter plus de 2 000 arbres au Sud-Est de la capitale sur les berges de Oued El Harrach au niveau de Bentalha dans la commune de Baraki (Alger) a fait savoir le ministre lors d'un point de presse. Selon M. Berraki, cette campagne de reboisement intervient "en réponse aux récents incendies" ayant touché plusieurs wilayas du pays, ajoutant que les 100 000 travailleurs du secteur, répartis entre l'administration centrale, l'administration déconcentrée et les établissements sous tutelle y participeront et planteront chacun dix (10) arbres. Il s'agit d'une première opération, constituant un soutien au programme national de reboisement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant la plantation de plus de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, a-t-il expliqué. "Nous allons poursuivre cette opération afin de remplacer l'ensemble

des pertes enregistrées. J'appelle tous les citoyens ayant la possibilité de planter des arbres à le faire", a dit le ministre. Interrogé quant au plan de lutte contre les incendies de forêt, M. Berraki a fait savoir que cela est du ressort de la Direction générale des Forêts (DGF) et de la protection civile. "Mais en tant que secteur, nous avons mis à leur disposition tous les moyens nécessaires au niveau national, notamment à travers les retenues collinaires et les barrages où s'approvisionnement les services de la protection civile pour faire face aux incendies", soulignant que des études sont en cours pour la mise en place de retenues d'eau spécifiques à la lutte contre les feux de forêts. Concernant la baisse des réserves en eau, le ministre a fait savoir que "cette baisse est logique à cette période de l'année au vu de la consommation importante d'eau pendant la période estivale", la pandémie du Covid-19 ayant également contribué, a-t-il dit, à causer une surconsommation de près de 10 %. "Il était prévisible que la quantité d'eau au niveau de certains barrage soit en baisse. Actuellement, douze (12) barrages connaissent une baisse de niveau, mais la saison hivernale arrive", a-t-il noté ajoutant que dans le cas d'une sécheresse prolongée, son dé-

partement ministériel a pris l'ensemble des dispositions au niveau des wilayas pouvant rencontrer un risque de manque d'eau à travers le lancement de projets de forage de puits et de projets de transfert d'eau. Il a précisé que le taux actuel de remplissage des barrages est à près de 45 %. S'agissant des coupures d'eau au niveau de la capitale, M. Berraki a écarté l'hypothèse d'un manque de quantité d'eau stockée. Il a affirmé que ces coupures sont dues à des opérations de réparation de canalisations et de lutte contre les fuites provoquant une perturbation de l'alimentation en eau au niveau de la capitale.

"Je tiens à rassurer les habitants de la capitale, que les quantités d'eau stockées suffisent jusqu'à l'approche de l'hiver", a-t-il souligné, précisant que pour faire face à un cas de forte baisse de la pluviométrie, un programme de forage de puits est en cours au niveau d'Alger, avec notamment 50 puits en cours de forage. De plus, il a estimé "prématuré" de parler d'une situation de sécheresse, expliquant que depuis plusieurs années et du fait du changement climatique, les fortes pluies interviennent principalement aux mois de mars et avril.

APS

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Hausse record depuis le début de l'épidémie

753 NOUVEAUX CAS ET 15 DÉCÈS EN 24 HEURES

Le chiffre de 753 cas confirmés de coronavirus en Algérie, annoncé hier par le Dr Djamel Fourar, porte-parole de la Commission de suivi de l'épidémie, représente un record jamais annoncé depuis le début de l'épidémie en mars dernier.



Le dernier record a été enregistré le 24 juillet, soit 675 cas confirmés. Fourar a en outre, annoncé 15 nouveaux décès, une augmentation inquiétante qui rappelle les premières semaines de l'épidémie. Ainsi, le nombre total des contaminations depuis fin février dernier s'élève ainsi à 63 446. Le nombre de décès, lui, a atteint 2077. Lundi, le nombre de nouveaux cas contaminés en 24h s'est élevé à 642 personnes, reculant de peu par rapport au bilan de dimanche, qui avait atteint 670 sans pour autant dépasser le pic du 24 juillet dernier. 581 nouveaux cas ont été dépistés samedi,

631 cas vendredi, 642 cas jeudi, 548 cas mercredi et 405 nouveaux cas mardi dernier. Depuis deux semaines, les cas confirmés se sont installés en dessus de 600 cas, après des jours de baisse. Une baisse qui a poussé l'optimisme des uns et des autres à des extrêmes imprudents. Cette envolée soudaine des contaminations est imputée, par les autorités politiques et sanitaires, au relâchement des gestes barrières et l'abandon, ou presque, du port du masque. Il est à signaler aussi, l'ouverture des mosquées pour la prière de vendredi et la rentrée scolaire, surtout pour les cycles

moyens et secondaires. Le manque de sévérité envers les réfractaires est aussi pointé du doigt. On a même vu des scientifiques intervenant dans le débat à travers l'angle des sanctions qu'il fallait appliquer ou ne pas appliquer et le montant des amendes. A noter que le Premier ministre a décidé un réaménagement du couvre-feu de 20h à 5h du matin dans 29 wilayas à partir de ce 10 novembre. Les prochains jours pourraient voir la situation empirer, ce qui pousserait le gouvernement à prendre des décisions encore plus strictes...

H. Sa.

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

La prière du vendredi suspendue à partir du 13 novembre

Une commission multisectorielle supervisée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmechi, a décidé de suspendre, à partir du 13 novembre 2020, la prière du vendredi à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr) qui reprendra une fois les conditions réunies, vu la situation pandémique sensible actuelle (Covid-19), a indiqué hier un communiqué du ministère. Réunie sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la commission multisectorielle, présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, "a recommandé la suspension, à partir du 13 novembre 2020, de la prière du vendredi uniquement dans cet édifice religieux, qui reprendra une fois les conditions réunies", vu la situation pandémique sensible actuelle, ajoute la même source. La commission "a relevé que la Grande mosquée d'Alger a accueilli (vendredi dernier) une foule nombreuse de fidèles. Toutefois, des observations ont été faites et le Comité scientifique a mis en garde contre les éventuelles répercussions des dépassements relevés sur la santé publique", indique le communiqué. La commission a discuté des conditions dans lesquelles s'est déroulée la prière du Vendredi à travers plusieurs wilayas. Au terme des exposés présentés et au débat animé par l'assistance, les participants à la réunion ont relevé que les citoyens "ont accueilli favorablement la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant réouverture des mosquées pour l'accomplissement de la prière du Vendredi". Les participants à cette réunion ont salué "le sens de responsabilité et la prise de conscience" des citoyens à travers les wilayas du pays lors de la reprise de la prière du Vendredi, en dépit du grand nombre des fidèles accueillis dans plusieurs mosquées, ajoute le communiqué. La commission a souligné que la pandémie est "préoccupante" notamment ces derniers jours, exigeant la prise de mesures supplémentaires et de dispositions spéciales annoncées dans le communiqué du Premier ministre du dimanche 8 novembre 2020, et appelle ainsi les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance et à respecter les mesures préventives en vigueur". La première prière du vendredi a été accomplie à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El-Djazaïr), vendredi 6 novembre 2020, à l'instar des autres mosquées à travers le territoire national. La salle de prière de la Grande mosquée d'Alger avait été inaugurée lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabawi célébré le 28 octobre dernier.

R.N

AFFAIRE KHALIFA BANK

Les témoins rétrogradent

Les auditions se poursuivent dans ce procès qui semble s'acheminer vers d'autres conclusions que celles qui ont vu le principal accusé, Abdelmoumène Khalifa, écopé de 20 ans de prison ferme... Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi hier au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition des parties civiles et des témoins dans cette affaire dans laquelle douze personnes sont poursuivies dont le principal accusé, Abdelmoumène Khalifa, ex P-DG du groupe Khalifa. Le procès qui a débuté dimanche suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, a vu l'audition à son deuxième jour, lundi, des accusés impliqués dans cette affaire. La présidente du tribunal devra auditionner aujourd'hui les témoins et les parties civiles. La magistrate avait interrogé dimanche, au premier jour du procès, l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds. De même qu'il a été questionné sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe et confronté aux accusations retenues contre lui. Plusieurs accusés auditionnés le même jour sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers. D'autres accusés, auditionnés lundi, ont prétendu que de fausses déclarations leur

ont été attribuées durant l'enquête. Les accusés, qui ont comparu en qualité de non détenus, confrontés par la présidente du tribunal et par le Procureur Général à des déclarations qu'ils ont faites durant l'enquête, ont prétendu qu'il s'agissait de "révélations qui leur ont été faussement attribuées par les personnes en charge de l'enquête à l'époque, sur ordre de certaines parties", sans les nommer. Parmi les accusés en question, Issir Idir Mourad, ex- directeur de l'agence de la Banque de développement local (BDL) de Staoueli, ayant purgé une peine de neuf ans de prison, suite à une condamnation dans l'affaire Khalifa Bank. Issir Idir Mourad a prétendu n'avoir fait aucune déclaration l'impliquant durant l'enquête qui était, selon lui, "orientée de façon à l'impliquer", ajoutant avoir signé des déclarations qui lui ont été attribuées "sous la peur et la pression". Il a également nié avoir participé à la falsification de deux contrats hypothécaires pour faciliter l'attribution d'un crédit bancaire de la BDL au Groupe Khalifa, pour le financement d'un projet de laboratoire pharmaceutique, le groupe Khalifa ayant bénéficié de deux crédits sans garanties hypothécaires, dans le cadre de l'encouragement de l'investissement national, car il était le seul à investir dans le domaine pharmaceutique à l'époque, a-t-il expliqué. Même son de cloche pour l'ex-directeur général du groupe Saidal, Ali Aoun, poursuivi pour "corruption et abus d'influence", qui a également prétendu que des

"parties", qu'il n'a pas citées "ont tenté de l'impliquer dans l'affaire Khalifa Bank, en vue de le destituer de son poste". Ali Aoun a expliqué que son choix de déposer les fonds du Groupe Saidal chez Khalifa Bank et non une banque publique, était motivé par "la facilité du mouvement des fonds avec les clients du groupe Saidal", à partir de Khalifa Bank. A noter, tous les accusés auditionnés lundi ont nié avoir obtenu un quelconque avantage de la part de Khalifa Bank en contrepartie de dépôt des fonds publics, exception faite de billets de voyage gratuits. Parmi eux, l'ex-président du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite (CNR) Abdelali Meziani, qui a expliqué le versement des fonds de la CNR, estimées à 12 milliards de DA chez Khalifa Bank, par le "taux d'intérêt élevé accordé par celle-ci". Pour rappel, l'accusé Abdelmoumène Khalifa, de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires" et "banqueroute frauduleuse". Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khelefa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens.

Synthèse : Ab N.

MOHAMED SAMI AGLI PRÉSIDENT (DU CAPC) À LA NATION

“L’entreprise vit des moments très sombres”

Mohamed Sami Agli a été élu en mai 2019 président du Forum des chefs d’entreprises (FCE) lors d’une Assemblée générale ordinaire électorale.

Ans, il devenait patron des patrons de cette organisation, dirigée auparavant par l’homme d’affaires Ali Haddad, qui purge actuellement une lourde peine d’emprisonnement. Nouvel air obligé, le FCE devient désormais, la Confédération algérienne des patrons citoyens (CAPC). Dans cet entretien qu’il a accordé à La Nation, Sami Agli parle d’une situation catastrophique pour les entreprises algériennes et tire la sonnette d’alarme. Pour lui, l’entreprise vit des moments très sombres et très durs.

Réaliste, il brosse un tableau on ne peut plus sombre de la crise économique que vit le pays. Optimiste et pragmatique, il dit que des solutions existent pour sortir l’Algérie de « ces moments difficiles ». La solution passe selon lui par une entreprise en bonne santé, génératrice d’emplois et capable de soutenir le pouvoir d’achat clé de voûte de toute économie.

Comment va la situation économique en Algérie ?

La situation économique est catastrophique. Notre économie dépend des hydrocarbures, elle est vulnérable, dépendant de la commande publique. Cette situation était prévisible, et malheureusement le temps a donné raison aux prévisions. La situation de toutes les entreprises, tous secteurs confondus, est réellement inquiétante.

Peut-on connaître les entreprises les plus touchées ?

Celles qui sont les plus touchées et les plus vulnérables sont les PME et les TPE. Les entreprises des services et les entreprises dans le domaine du tourisme, les entreprises dans le domaine du bâtiment, le secteur de l’hôtellerie etc. Ce qui est certain, la situation est aujourd’hui très complexe. Nous avons évoqué cet état de fait le mois de mars dernier et on pensait qu’on allait s’en sortir dans les deux à trois mois qui suivent. Nous sommes en mois de novembre et nous n’avons pas de visibilité quant à la sortie de crise. On ne sait pas pour combien de temps encore l’entreprise algérienne allait tenir. Ce qui se fait pour le moment n’est rien qu’une sorte de solidarité et des actions pour maintenir l’activité économique. Mais il faut avouer que l’entreprise est à bout de souffle. Pis encore, la situation se complique.

Que pensent les chefs d’entreprises de cette situation ?

Nous avons des témoignages alarmants de la part des chefs d’entreprises et avons constaté que plusieurs entreprises ont carrément cessé leur activité et ont libéré le personnel. La machine économique tourne au ralenti. En 2019, nous avons eu affaire à une année blanche pour le patronat.

Quelles solutions proposez-vous ?

Il est urgent de penser et mettre en œuvre un plan de sauvetage des entreprises privées. J’en ai parlé à maintes reprises. Car, il faut se l’avouer : La situation est vraiment inquiétante et il me semble judicieux et urgent de tirer la sonnette d’alarme. Je l’ai dit et je le répète, il faut à tout prix mobiliser autant d’énergie et de ressources que ce fait pour lutter contre la covid 19. Le défi est de sauver l’entreprise algérienne. La solution pour cette crise algérienne et pour l’avenir



de l’Algérie est certainement du côté politique et la locomotive pour cette Algérie nouvelle à notre sens est l’entreprise.

Avez-vous fait état de cette situation au gouvernement ?

Nous avons fait plusieurs propositions et plus d’une fois au gouvernement. D’abord les mesures d’urgence. En mois de décembre d’abord et en mois de février nous avons remis au gouvernement nos propositions pour la révision du code de l’investissement et la distribution du foncier et nous avons encore une fois rappelé les mesures à prendre en urgence pour accompagner l’acteur économique comme première phase et la deuxième phase qui est plus importante est la gestion de l’après covid.

Comment se préparer pour l’après covid ?

L’Algérie doit se préparer et s’adapter avec la réalité de demain que vivra l’entreprise après cette crise du covid. Oui sur le plan de la volonté politique, nous avons constaté effectivement que cette dernière existe. Mais la problématique pour le gouvernement est de gérer cette crise financièrement et du côté de la trésorerie. En effet, il y a eu des mesures d’accompagnement à l’instar du report des paiements mais est-ce suffisant ?

Vous avez une réponse à cette question ?

Evidemment, ce n’est pas suffisant, pis encore, ces mesures n’ont pas été généralisées. Partiellement, c’est une solution mais pour une bonne santé de l’entreprise économique il faut vraiment plus. En plus, un report de paiement sur deux ou trois mois n’est pas une solution. De toutes les façons, on sera

face à une dette qui s’accumule et qu’il faudrait honorer.

Comment faire alors ?

La solution, à mon avis, est de soutenir l’entreprise pour une bonne reprise d’activité. Aider temporairement l’entreprise est, il est vrai, une solution d’urgence mais sur l’échelle d’une activité rationnelle de l’entreprise dans une bonne économie, elle n’est nullement une solution adéquate. Ces mesures risquent de donner naissance dans un avenir proche à des entreprises endettées. Le report était une solution au début pendant quelques mois. Il ne l’est plus maintenant. On doit se rappeler que durant l’année 2019 l’entreprise algérienne n’a bénéficié d’aucune aide, l’année 2020 est réellement complexe pour l’entreprise algérienne. Il me semble qu’il est urgent de prendre des mesures très courageuses et adéquates pour le maintien de l’activité économique, c’est à dire la préservation de l’emploi, sauver le pouvoir d’achat qui est la solution pour toute économie dans le monde et conséquemment booster ou créer de la croissance. Notre économie est en train de s’effondrer. La réforme économique n’est pas un choix, mais une obligation. La situation est compliquée et nous la ressentons de jour au jour. Nous avons alerté les pouvoirs publics. Il y a des secteurs sensibles qui nécessitent réellement un électrochoc pour une reprise rapide. On ne peut prétendre à un avenir économique meilleur sans cette relance économique, tant demandée par les Algériens. Il est clair. On doit d’abord sauver nos entreprises qui commencent à ressentir le poids de la crise. Nous avons des

signaux très négatifs venant des sociétés qui existent depuis des années ayant les moyens de payer leurs engagements. Des entreprises sont aujourd’hui à l’arrêt. La réalité est là, l’entreprise vit des moments très sombres et très durs.

Malgré cette situation catastrophique, y a-t-il des raisons d’être optimiste ?

Je demeure optimiste quant à l’avenir. Cet optimisme vient d’abord de la volonté politique affichée de la part des plus hautes autorités du pays d’opérer un changement radical de notre modèle économique et mettre les jalons d’un autre modèle basé sur l’équité, la justice « économique » et sociale, les standards aux normes internationales. C’est ce qu’on aspire et c’est ce qu’on souhaite. L’autre source de notre optimisme est le potentiel du marché algérien. Notre marché est tout simplement extraordinaire.

Puisque notre marché est extraordinaire, pourquoi alors l’entreprise souffre ?

La bureaucratie, présente à tous les niveaux, bloque les initiatives et la libre marche de l’entreprise. C’est frustrant pour nous, acteurs économiques de constater que le potentiel existe mais une bureaucratie obsolète le bloque. C’est maintenant plus que jamais qu’il faut apporter des réformes profondes radicales pour mettre la question économique au centre des priorités du pays. Car, encore une fois, si l’activité économique reste à l’arrêt, on aura besoin de beaucoup de temps et de moyens car on risque de vivre des crises graves pour le pays.

Entretien réalisé par Idir Dahmani

APRÈS L'ENVOLÉE DE LUNDI

Les bourses européennes confortées, Wall Street dans le désordre

Wall Street devrait ouvrir dans le désordre au lendemain d'une séance faste et la plupart des Bourses européennes confortent hier à mi-séance leur forte hausse de la veille, toujours encouragées par les grands espoirs d'un vaccin contre le COVID-19 qui pourrait mettre fin aux risques économiques de la pandémie.

Les Bourses européennes confortent mardi à mi-séance leur forte hausse de la veille. À Paris, le CAC 40 gagne 0,88% mardi vers 12h20 GMT. À Francfort, le Dax est stable et à Londres, le FTSE prend 1,25%. Les futures sur indices new-yorkais signalent une ouverture en hausse de 0,7% pour le Dow Jones mais en baisse de 0,2% pour le Standard & Poor's et de 1,6% pour le Nasdaq. Lundi, les indices américains ont atteint des niveaux historiques mais la hausse s'est essoufflée en fin de séance après les propos du sénateur Mitch McConnell qui a assuré que Donald Trump était entièrement en droit d'examiner des "irrégularités" lors du scrutin présidentiel.

À Paris, le CAC 40 gagne 0,88% mardi à 5.382,99 points vers 12h20 GMT. À Francfort, le Dax est stable et à Londres, le FTSE prend 1,25%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 avance de 0,52%, l'EuroStoxx 50 de la zone euro de 0,52% et le Stoxx 600 de 0,43%. Ce dernier a grimpé la veille à un plus haut depuis mars avec un gain d'environ 4% et l'indice mondial MSCI, qui regroupe 49 marchés, a inscrit un pic historique après l'annonce par Pfizer que son candidat vaccin était efficace à 90% contre le coronavirus, selon une étude à grande échelle.

"Nous avons une sorte de consolidation des marchés mais je ne pense pas que ce soit surprenant étant donné l'ampleur des mouvements de lundi. La nouvelle que nous avons reçue était clairement un grand pas en avant (...), une pièce importante du puzzle pour remettre l'économie mondiale sur pied", a déclaré Hugh Gimber chez J.P. Morgan Asset Management. La route reste toutefois encore longue avant une possible distribution d'un vaccin contre un virus qui continue de sévir essentiellement aux Etats-Unis et en Europe. La Bourse de Milan cède 0,39% alors que cinq régions italiennes devraient durcir mercredi leurs restrictions sanitaires, a-t-on appris lundi d'une source au ministère de la Santé.

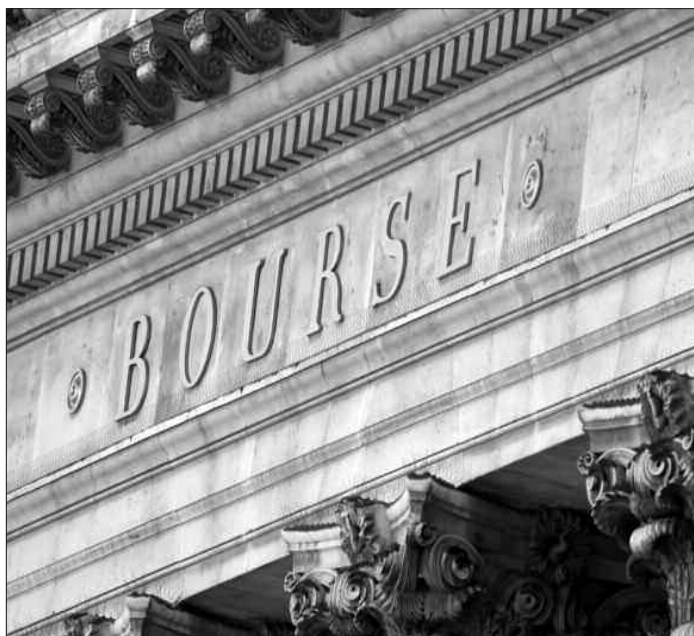
En Allemagne, face à la deuxième vague de l'épidémie, le climat des affaires s'est dégradé plus que prévu, tombant à 39,0 contre 56,1 en octobre.

WALL STREET

Dans les échanges avant l'ouverture de Wall Street, Netflix, Amazon, Facebook et Apple lâchent entre 1,8 et 2,3%, les investisseurs privilégiant les secteurs qui devraient le plus bénéficier d'une reprise de l'économie.

VALEURS EN EUROPE

Parmi les plus fortes hausses sectorielles en Europe, l'indice Stoxx des banques gagne 2,72% avec les espoirs de retour à la normale économique et la remontée des rendements obligataires. À Paris, BNP Paribas prend 4,81%, Société générale 2,26% et Crédit agricole 2,67%. Parmi les secteurs les plus à même de profiter d'une reprise de l'activité, l'énergie s'ajuste encore 2,92%, les matières premières 1,42%. Mais la performance du jour est pour le groupe d'immobilier commerciale Unibail-Rodamco-Westfield, dont l'action bondit de 19,74% après le rejet par les actionnaires du projet d'augmentation de capital de



3,5 milliards d'euros présenté en septembre par la direction.

À la baisse, le compartiment des technologiques (-1,31%) continue de souffrir de la rotation sectorielle déclenchée par les annonces de Pfizer et BioNTech: Worldline (-2,66%), STMicroelectronics (-3,45%), Capgemini (2,01%) et Dassault Systèmes (-1,57%) figurent ainsi parmi les plus fortes baisses du CAC. Adidas perd 5,69% à Francfort, l'équipementier sportif ayant dit s'attendre à une baisse des ventes sur les trois derniers mois de l'année en raison des nouveaux confinements imposés face à la pandémie.

CHANGES

L'indice mesurant l'évolution du billet vert face à un panier de devises de référence se stabilise (+0,05%) après avoir pris 0,54% lundi. "Malgré la prise de risque, le dollar américain, monnaie refuge, enregistré des gains par rapport à ses pairs, ce qui est le contraire de ce qu'il fait normalement en cas de bonnes nouvelles. Cette dynamique pourrait s'expliquer par le fait qu'un vaccin mis au point plus tôt que prévu pourrait stopper la pandémie au premier semestre 2021 et être la lumière au bout du tunnel pour les politiques accommodantes de la Fed, qui sont à bout de souffle", a commenté Ricardo Evangelista chez ActivTrades.

PARALLÈLEMENT, L'EURO EST INCHANGÉ AUTOUR DE 1,181 DOLLAR.

Le livre avance d'environ 0,7% contre le dollar et contre l'euro, portée par le double espoir qu'un vaccin contre le coronavirus remettrait l'économie britannique sur les rails et que la Grande-Bretagne puisse conclure un accord commercial avec l'Union européenne d'ici la fin de l'année.

TAUX

Après avoir bondi lundi à un plus haut depuis mars, le rendement des Treasuries à dix ans cède 1,5 point de base à 0,9425%. En Europe, le rendement du Bund allemand de même échéance accentue ses gains de la veille et monte à -0,5%, après un plus haut d'un mois à -0,484%.

PÉTROLE

Le marché du pétrole est orienté à la hausse, la perspective d'un vaccin contre le COVID-19 dissipant pour le moment les craintes d'un affaiblissement de la demande à court terme dans les pays les plus touchés par l'épidémie. Le baril de Brent prend 1,32% à 42,96 dollars et celui du brut léger américain 1,09% à 40,73 dollars. Lundi, ils avaient respectivement pris 7,5% et 8,5%.

Reuters

PÉTROLE

Le Brent à 43 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse hier en début de séance européenne, après un véritable bond la veille, portés par les espoirs autour d'un vaccin contre le Covid-19 et une intervention possible de l'Opep+. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,42% par rapport à la clôture de lundi, à 43,00 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre montait de 1,22% à 40,78 dollars. La veille, le

Brent a engrangé 7,5% (sa plus forte hausse depuis juin) et le WTI 8,5% (depuis mai), montant en flèche après l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus. "La fête continue pour les prix du pétrole", a constaté Carlo Alberto De Casa, analyste. Les investisseurs "s'attendent à ce que ce vaccin mette un coup d'arrêt à la pandémie, qui

a été très préjudiciable pour la demande" d'or noir, a-t-il continué. Les cours du brut étaient également soutenus par la perspective d'un possible ajustement des coupes de production de brut des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+. Lundi, le ministre saoudien de l'Énergie a indiqué que ces derniers étaient d'accord "sur le principe d'ajuster" la marche des coupes conclue en avril et toujours en vigueur. Celle-ci

prévoit que le retrait actuel de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021. "Avec le consensus de tous, nous pourrions naviguer avec cet accord et l'ajuster, en fonction de ce que l'avenir nous réserve", a expliqué le prince Abdel Aziz ben Salmane lors d'une conférence virtuelle organisée par les Emirats arabes unis.

R.E

STOCKAGE DU DIOXYDE DE CARBONE

Total et ses partenaires lancent un simulateur

Le groupe Total a annoncé hier dans un communiqué le lancement avec le laboratoire national Lawrence Livermore du département de l'Énergie des États-Unis (LLNL) et l'université de Stanford, un simulateur open-source dédié au stockage géologique à grande échelle du dioxyde de carbone (CO2). Baptisé GEOSX, "le simulateur nouvelle génération associe un calcul scientifique innovant et des technologies hautes performances qui permettront à Total et à la communauté d'accélérer la mise en œuvre de projets de stockage à grande échelle, nécessaires pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'échelle mondiale", a affirmé le Professeur Hamdi Tchelepi, président du département d'ingénierie des ressources énergétiques et chercheur principal du projet pour Stanford. "Les innovations issues de notre projet de recherche conjointe ouvrent la voie à une nouvelle ère en matière de modélisation du stockage géologique du CO2", a précisé le Professeur Hamdi Tchelepi, cité dans le communiqué publié sur le site web du groupe français.

R.E

CONCURRENCE

Amazon visé par une procédure européenne

La Commission européenne a annoncé hier l'ouverture d'une procédure formelle contre Amazon pour non respect des règles de la concurrence sur le commerce en ligne. Bruxelles reproche au spécialiste de la vente sur internet d'endosser deux rôles, celui de détaillant et celui de place de marché. "La Commission reproche à Amazon d'utiliser systématiquement les données commerciales non publiques des vendeurs indépendants actifs sur sa place de marché au bénéfice de sa propre activité de vente au détail, qui est en concurrence directe avec celle de ces vendeurs tiers", dit notamment l'exécutive européen dans un communiqué. La Commission a aussi ouvert contre le géant américain une seconde enquête portant cette fois sur des "pratiques anticoncurrentielles au sujet du possible traitement préférentiel des offres de détail d'Amazon et de celles des vendeurs de sa place de marché qui utilisent les services logistiques et de livraison d'Amazon". "Nous devons veiller à ce que les plateformes jouant un double rôle et détenant un pouvoir de marché, comme Amazon, ne faussent pas la concurrence", a expliqué la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager. "Avec l'essor du commerce électronique, et Amazon comme principale plateforme dans ce domaine, il est important que tous les vendeurs bénéficient d'un accès équitable et non faussé aux consommateurs en ligne", a-t-elle poursuivi. Amazon conteste l'ensemble de ces accusations et la réglementation européenne l'autorise à présenter, à huis clos, des arguments de défense devant la Commission qui pourrait se prononcer l'année prochaine. Les procédures européennes interviennent alors que le groupe dirigé par Jeff Bezos, comme d'autres géants de l'industrie numérique, a vu son rôle et sa présence s'amplifier depuis le début de la pandémie de coronavirus, qui conduit davantage de consommateurs à recourir à leurs services au détriment des détaillants traditionnels.

Reuters

Reuters



MÉDÉA (DÉCHETS MÉNAGERS)

Des mesures pour régler les dysfonctionnements dans la collecte

Plusieurs mesures ont été prises pour le règlement "progressif" des dysfonctionnements en matière de collecte des déchets ménagers dans la ville de Médéa et sa périphérie, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Dans le but d'éviter une aggravation de la situation environnementale induite par l'accumulation des déchets ménagers et la prolifération des décharges sauvages, il a été décidé de "réorganiser" le système de collecte en vigueur, qui s'est avéré inefficace, pour "combler les lacunes observées et garantir plus d'efficacité et d'efficience à l'entreprise chargée des opérations de collecte", a-t-on signalé.

La réorganisation concerne aussi bien le planning d'intervention durant la journée, à travers la multiplication des rotations, en particulier au niveau des grands centres urbains, le déploiement des moyens de collecte et du personnel affecté à cette mission, a fait savoir la même source, ajoutant que tous ces aspects ont été examinés lors d'une réunion qui a regroupé les responsables de la commune de Médéa, l'Epic "Titteri Nadhafa" et de la direction locale de l'Environnement.

Il a été également décidé, au cours de la réunion présidée par le wali, la "mobilisation" de l'ensemble des moyens en matériels roulants dont dispose l'Epic "Titteri Nadhafa", et leur "renforcement

éventuel" par les moyens de la commune, ont ajouté les services de la wilaya.

Les services de la wilaya ont dans ce contexte rapporté la "location" récente et de manière "provisoire" de camions pour la collecte des déchets ménagers auprès d'entreprises locales et de particuliers, avertissant que le recours à cette solution est "momentané".

D'ailleurs, un renforcement des moyens de collecte est prévu pour les semaines à venir, à travers l'acquisition de nouveaux camions de collecte, a-t-on noté, précisant que les procédures sont en cours afin de dégager les fonds nécessaires à l'acquisition de ces engins.

EL BAYADAH

Remise des clés de 120 LPL à Boussemghoune

Une cérémonie de distribution des clés de 120 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune de Boussemghoune (wilaya d'El Bayadh), à leurs bénéficiaires a été présidée lundi par le wali, Kamel Touchene. Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, M. Touchene a annoncé la distribution, avant la fin de l'année en cours à travers différentes communes de la wilaya, d'autres logements qui sont au stade d'aménagement extérieur. De son côté, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Kessoul Abdelfettah, a fait savoir que plus de 2.200 LPL seront distribués avant la fin de l'année en cours, dont 1.500 à la nouvelle ville d'El Bayadh, 350 à Bougtob et 392 à Brizina. Il a indiqué que l'aménagement extérieur de 1.060 logements d'un quota de 1.500 situés à la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya tire à sa fin. Les travaux d'aménagement de 350 logements en cours enregistrent un taux d'avancement de 90 pour cent alors que ceux de 392 logements à Brizina 70 pc, a-t-on détaillé.

MOSTAGANEM

Annulation du droit de concession pour 155 bénéficiaires de terres agricoles

La wilaya de Mostaganem a décidé d'annuler le droit de concession pour 155 bénéficiaires de terres agricoles pour non exploitation et de récupérer ainsi 690 hectares, a-t-on appris lundi auprès des services. Le comité de wilaya chargé d'étudier les dossiers de reconversion du droit de jouissance en droit de concession des terres et les exploitations agricoles a décidé, lors d'une réunion présidée dimanche par le wali Aissa Boulahia, d'annuler ce droit pour 155 bénéficiaires d'assiettes foncières, situées dans 20 communes, pour non exploitation. Au cours de la réunion consacrée à l'évaluation de l'opération d'assainissement du foncier agricole, il a été procédé à la régularisation du statut juridique de 33 autres dossiers, en contrepartie de la contribution de leurs propriétaires au développement de la production agricole, a-t-on fait savoir. Le comité a également décidé de transférer cinq autres dossiers aux services judiciaires compétents. Il s'agit de dossiers de bénéficiaires d'assiettes foncières réservées pour l'agriculture qui ont été transformés en constructions, a-t-on ajouté. Cette opération technique a permis la récupération d'un terrain d'une superficie totale de plus de 690 hectares, dont l'utilisation sera déterminée ultérieurement, parallèlement avec le programme de mise à jour du foncier agricole au niveau de la wilaya et la numérisation des dossiers, a-t-on appris auprès de l'antenne de wilaya de l'Office national des terres agricoles (ONTA). A ce jour, la conversion du droit de jouissance en droit de concession a été réalisée pour 8.633 bénéficiaires de terres et d'exploitations agricoles dans la wilaya de Mostaganem sur un total de 8.938 dossiers déposés auprès de l'antenne de wilaya de l'ONTA, alors que l'opération est en suspens pour 360 autres dossiers.

FEUX DE FORÊTS À GOURAYA (TIPASA) 50 psychologues mobilisés pour la prise en charge des sinistrés

Plus de 50 psychologues ont été mobilisés pour la prise en charge des victimes des incendies de forêts qui s'étaient déclarés le week-end dernier à Gouraya et ayant causé la mort de deux personnes, a indiqué lundi à Tipasa l'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Aissa Tahraoui.



Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement, en compagnie du wali de Tipasa Labiba Ouinaï, d'une caravane d'aides au profit des familles sinistrées, M. Tahraoui a souligné que le ministère de la Solidarité nationale "s'intéresse particulièrement à la prise en charge psychologique des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes et des personnes âgées". L'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a fait état de la mobilisation, par les services de son département ministériel, de deux équipes composées de cadres, de psychologues et de sociologues issus de sept wilayas du Centre dans le but, a-t-il dit, de "prendre

en charge les sinistrés et réduire chez eux le choc causé par les incendies qu'ils avaient vécu". Le travail de ces équipes qui demeureront sur place, au niveau de la maison de jeunes de Gouraya où des familles sinistrées sont accueillies, "se poursuivra jusqu'au dépassement de cette crise", a-t-il assuré. Pour sa part, le wali de Tipasa, Labiba Ouinaï, a précisé que les services des wilayas de Tipasa, d'Alger, de Boumerdes, de Blida, d'Ain Defla, de Chlef et de Médéa ont participé à la caravane d'aide transportant à la caravane d'aide la literie, des appareils électroménagers et des produits alimentaires. Mme Ouinaï a réitéré, à l'occasion, la "poursuite des actions de solidarité et de soutien de l'Etat aux familles sinistrées jusqu'à

stabilisation de la situation et le retour à la normale", a-t-elle ajouté. Le conseiller à la communication du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Rachid Touahri, a indiqué, pour sa part, que le ministre de la Solidarité nationale "veille personnellement à la prise en charge psychologique et sociale des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes, et femmes enceintes, afin d'atténuer le choc qu'ils ont vécu". "Le ministre de la Solidarité nationale a également souligné la nécessité d'accorder plus d'attention aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre normalement leur scolarité et leur épargner les effets négatifs des scènes choquantes d'incendies, de flammes,

de fumée et de cendres, qui resteront gravées dans leurs mémoires", a-t-il souligné. "Les équipes spécialisées en psychothérapie prendront en charge les enfants scolarisés en priorité", a-t-il souligné, "dans le but de les aider à retourner sur les bancs des écoles, de prévenir aussi un éventuel isolement social, ou l'apparition de comportements agressifs ou incontinence urinaire, parallèlement à la prise en charge des cas ayant des difficultés à parler", a expliqué la spécialiste. "Une prise en charge est impérative sur les courts et longs termes", a-t-elle ajouté, relevant la possibilité de voir chez des enfants certains "effets rétroactifs qui pourraient leur causer des difficultés de communication".

TISSEMSILT (CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS)

Promouvoir la commercialisation de produits artisanaux

La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tissemsilt a concocté récemment un programme de promotion de commercialisation de produits artisanaux, a-t-on appris lundi du directeur de cette instance. Abdelkader Khankaoui a indiqué, en marge des festivités de la journée nationale des métiers célébrée le 9 novembre de chaque année, que ce programme englobe la réalisation d'espaces permanents de vente de produits d'artisanat au niveau des communes qui renferment des zones touristiques, à l'instar de Théniet El had, Bordj Bounaama, Boukaid

et Sidi Slimane, en étroite collaboration avec les services communaux et les associations à caractère artisanal. Ce programme illimité dans le temps comprend, aussi, l'accompagnement des artisans de la wilaya en quête d'espaces et locaux pour commercialiser leurs produits, avec le concours des autorités de la wilaya et les directions du tourisme et du commerce, outre les services des dairas et des communes. Il est prévu, à l'occasion, la signature de conventions avec nombre d'établissements publics et grands espaces commerciaux, pour essayer de trouver des espaces de commercialisation, selon le même

responsable. Au programme figure, en bonne place, des journées d'informations à travers lesquelles sera identifié le problème d'écoulement des produits auxquels est confronté la plupart des artisans de la wilaya et la manière de le régler, en collaboration avec les différents acteurs du secteur. Les festivités de la journée nationale des artisans ont donné lieu à la Maison de l'artisanat et des métiers du chef lieu de wilaya à l'organisation d'une exposition de plats et gâteaux traditionnels ainsi qu'une cérémonie de récompense d'anciens artisans de wilayas qui activent dans le domaine de l'artisanat d'art.

KHENCHELA

Nécessité de recourir aux méthodes modernes d'irrigation complémentaire des céréales

Les participants à une journée d'étude intitulée "L'irrigation et la fertilisation dans la filière céréalière", organisée lundi à Khenchela, ont souligné la "nécessité de suivre des méthodes modernes d'irrigation complémentaire des céréales afin de faire progresser cette filière".

Initiée par la direction des services agricoles (DSA) de Khenchela, au sein de la Maison de l'agriculture de la commune de Hamma, les intervenants ont indiqué que "l'adoption de méthodes modernes d'arrosage et de fertilisation augmentera le rendement en céréales et aboutira à des résultats positifs qui permettront de réduire la facture d'importation". A cet égard, Cherif Nekri, directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID), a relevé lors de son intervention que "les investisseurs dans la filière des céréales doivent respecter la technique relative à l'irrigation et à la fertilisation pour obtenir des productions allant jusqu'à 70 quintaux par hectare". Ce responsable a également ajouté que le développement des céréales implique une connaissance des étapes de croissance pendant lesquelles ce type de culture doit être arrosé, avec la nécessité de choisir la qualité et la quantité des engrais appropriées pour atteindre le rendement souhaité. De son côté, Abdelghani Ben Ali, chef du Conseil interprofession-



nel de la filière des céréales, a appelé les agriculteurs présents à "suspendre les méthodes traditionnelles d'arrosage et à suivre les méthodes modernes afin qu'ils puissent obtenir un rendement plus important en termes de qualité et de quantité". Dans ce contexte, il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de cette rencontre est de hisser le niveau technique des exploitants de la filière céréa-

lière pour contribuer à l'augmentation de la production et œuvrer à atteindre l'autosuffisance. Pour sa part, le directeur des services agricoles de Khenchela, Rachid Rahmania a affirmé que la wilaya a recensé, lors de la dernière campagne agricole, une superficie allouée à la culture céréalière dépassant 100 000 ha, dont 32 000 ha sont situés dans le désert de Nememcha. Il a déclaré, en outre, que la su-

perficie irriguée s'élevant à 45 000 ha a incité l'Etat à accompagner les agriculteurs de la filière céréalière en leur accordant des autorisations de forage de 1200 puits profonds tout en les soutenant pour réaliser des bassins hydrologiques, en les dotant d'arrosoirs et de pompes en vue d'atteindre une production de 2 millions de quintaux par an dans le cadre du plan quinquennal 2020-2024.

SÛRETÉ D'ALGER

Plus de 12.000 appels téléphoniques en une semaine

La salle des opérations relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 30 octobre au 5 novembre, 12.192 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et celui de secours 17, afin de signaler les différentes affaires liées à la criminalité et recevoir des orientations, a indiqué lundi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. "Pour l'exploitation optimale des signalements des citoyens, la salle des opérations relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément et efficacement les différents appels téléphoniques signalant des faits liés à la criminalité aux forces de Police sur le terrain qui interviennent avec professionnalisme, ce qui a permis de mener plusieurs interventions sanctionnées par l'arrestation de 13 suspects", a précisé la même source. Ces opérations ont permis la saisie de 71,2 g de cannabis, 266 comprimés psychotropes, (2) armes blanches et 14.800 Da en liquide en sus de la récupération d'un véhicule volé", a ajouté la même source. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore l'application "Allo Chorta" et la page Facebook de la Sûreté d'Alger, pour signaler toute atteinte à l'intégrité des personnes et des biens", a conclu le communiqué.

SOUK AHRAS Raccordement de 54 bureaux de poste à la fibre optique

Cinquante quatre (54) bureaux de poste ont été raccordés au réseau de la fibre optique à travers la wilaya de Souk Ahras, ce qui représente un taux de couverture estimé à 100 % des infrastructures de ce secteur, a-t-on appris lundi, du directeur local de la poste et des télécommunications. Ces bureaux de poste sont répartis sur les 26 communes que compte cette wilaya frontalière, ce qui a permis d'augmenter le flux du réseau informatique et d'améliorer les prestations fournies aux clients d'Algérie Poste, a indiqué à l'APS, Samir Bouazziz. Un total de plus de 1.300 km de fibre optique a été déployé à travers les différentes communes et les bureaux de poste de la wilaya de Souk Ahras, a souligné le même responsable, assurant que la concrétisation de ces projets s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la rénovation du réseau filaire d'Algérie Poste et ce dans le but de permettre aux citoyens d'accéder aux services de ce secteur en tout confort. Trois (3) bureaux de poste seront "prochainement" ouverts dans les zones d'ombre d'El-Hamma (commune de Hanancha), El-Karia (commune d'Ouled Driss) et Bir El-Hadj Tayeb (commune d'Oum El Adham), tandis que d'autres infrastructures similaires seront inaugurées "avant fin 2020" dans les communes de Taoura, Merahna et Sedrata, a-t-on signalé.

EL TARF

4.650 postes pédagogiques proposés pour la session de février 2021

Le nombre de postes de formation ouverts dans les centres et instituts de formation d'El Tarf pour la session de février 2021 est estimé à plus de 4.650 postes pédagogiques, a-t-on appris lundi auprès des services locaux de la formation professionnelle et d'apprentissage. Les inscriptions, lancées hier dimanche, se poursuivront jusqu'à fin février 2021 à travers les centres de formation professionnelle d'El Tarf où il est prévu 3.650 postes en formation diplômante et 1.400 autres dans la formation

dite qualifiante, a-t-on ajouté de même source. Intervenant dans un contexte particulier lié à la pandémie du coronavirus, nécessitant le suivi strict du protocole sanitaire pour éviter toute contagion, la prochaine rentrée de formation professionnelle sera également marquée par la mise en place d'une nouvelle application "Mihnati" qui permet, a-t-on précisé, aux candidats de s'inscrire via internet avant de finaliser la procédure en se rendant au niveau du centre formation. S'inscrivant dans le cadre de la numérisation de

l'administration et la simplification des procédures administratives pour les apprenants, cette nouvelle application vise à mieux gérer le flux d'arrivants dans le secteur en terme d'effectifs et de modes de formation qu'elle soit présentiel, par apprentissage ou à distance, a-t-on ajouté. Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'El Tarf compte 16 établissements dont neuf (9) centres, trois (3) instituts nationaux spécialisés, quatre (4) annexes, disposant d'une capacité théorique globale de près de 5.000 postes pédagogiques, a-t-on rappelé.

COMMUNE DE YAHIA BENI GUECHA (MILA)

Une équipe d'archéologues pour examiner des fouilles illicites

Une équipe de spécialistes en archéologie du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), s'est rendue lundi dans la commune de Yahia Beni Guecha (à l'Ouest de Mila) pour examiner de visu une découverte issue de fouilles illicites effectuées dans une exploitation agricole privée, a-t-on appris, auprès de la direction locale de la culture. Dans une déclaration à l'APS, M.

Lazghad Chiaba, chef de service du patrimoine culturel, a indiqué que cette équipe s'est déplacée à Mila sur instruction du ministère de la Culture et des Arts suite à une demande exprimée par la direction locale de la culture de Mila d'envoyer des spécialistes afin d'inspecter les lieux où des fouilles illicites ont mis à nu une cavité souterraine en pierre renfermant les restes d'ossements humains.

Il a ajouté que cette découverte pouvait constituer éventuellement un "caveau ancien", d'autant plus qu'il est proche du site archéologique de Ain El Khachba et les thermes romains situés dans la même commune. Selon le même responsable, "l'équipe scientifique dépêchée aujourd'hui a effectué une inspection et photographié les lieux en vue d'élaborer un rapport d'expertise déterminant la nature de la découverte et les re-

commandations nécessaires pour la protéger et la préserver". M. Chiaba a également souligné que le site de cette découverte a fait l'objet de deux fouilles anarchiques, ajoutant qu'une deuxième inspection effectuée sur les lieux par les services de la direction de la culture a mis en exergue l'existence de travaux de fouilles adjacentes aux premières visant à atteindre le couloir en pierre de l'autre côté.

FOOTBALL / CAN-2021 - QUALIFICATIONS / ALGÉRIE- ZIMBABWE

Les Verts passent les Warriors à la loupe



Les joueurs de la sélection algérienne de football ont eu droit à trois séances-vidéos, rien qu'au cours des dernières 24 heures, pour se faire une idée plus précise sur la qualité du Zimbabwe, leur futur adversaire dans le cadre des qualifications à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

Les camarades du capitaine Ryad Mahrez étant déjà compétitifs, le coach Djamel Belmadi a préféré consacrer le peu de temps dont il

disposait avant le premier des deux matchs contre le Zimbabwe, pour décortiquer la façon de jouer des Warriors, et pouvoir élaborer ainsi la meilleure tactique pour les contrer.

Les joueurs ont eu droit à leur première séance-vidéo lundi soir, juste après le dîner, à l'amphithéâtre Omar Kezzal du Centre technique national de Sidi-Moussa, alors que les deux autres séances sont prévues hier: le matin et l'après-midi. Initialement, 24 joueurs devaient

être à bord du vol Paris-Alger, en prévision de la double confrontation contre le Zimbabwe, dans le cadre des 3e et 4e journées de qualification à la prochaine CAN, prévue au Cameroun.

Mais finalement, trois d'entre eux n'ont pu être du voyage.

Il s'agit du latéral droit de l'OGC Nice, Youcef Atal, ayant été testé positif au COVID-19, du défenseur de la Lazio de Rome, Mohamed Farès, retenu en Italie pour cause

d'une décision liée à la pandémie, et du latéral gauche du Borussia Monchengladbach, Ramy Bensabaini, qui selon la FAF "rejoindra le groupe mercredi, une fois qu'il aura subi des examens médicaux au niveau de son club".

La manche aller contre le Zimbabwe est prévue jeudi (20h00) au stade du 5-Juillet pour le compte de la 3e journée, alors que le match retour est programmé le 16 du même mois, pour le compte de la 4e journée.

Brèves

FOOT/BRÉSIL

L'Espagnol Torrent limogé de Flamengo

L'Espagnol Domènec Torrent, ex-assistant de Pep Guardiola, a été limogé lundi du poste d'entraîneur de Flamengo, après deux raclées de suite saines par le champion brésilien en titre. "Domènec Torrent et son staff ne sont plus aux commandes de l'équipe première", a annoncé le club de Rio de Janeiro sur Twitter. Arrivé fin juillet avec la dure mission de remplacer le Portugais Jorge Jesus, idole des supporters après le doublé historique Brésilirão-Copa Libertadores de l'an dernier, le technicien catalan n'aura tenu que cinq mois, à cause de résultats en dents de scie. Lors des deux dernières journées de championnat, il a encaissé deux défaites cuisantes face au Sao Paulo FC (4-1) et à l'Atlético Mineiro (4-0), deux adversaires directs du haut du classement. En septembre, le Flamengo de Torrent avait déjà subi le pire revers de son histoire en compétition internationale contre les Équatoriens d'Independiente del Valle (5-0), en phase de poules de la Copa Libertadores. L'équipe la plus populaire du Brésil est tout de même troisième du championnat national, à un point du leader International, est s'est qualifiée sans trop de problèmes pour les huitièmes de finales de la Libertadores, contre les Argentins du Racing. Mais les supporters reprochent surtout à l'Espagnol d'avoir abandonné le style de jeu ultra-offensif mis en place par Jorge Jesus.

R.S

FC BARCELONE

Ansu Fati indisponible quatre mois

Attaquant du FC Barcelone Ansu Fati, opéré avec succès du genou ce lundi, sera indisponible pour une période de 4 mois, a annoncé le club catalan sur son site internet. Ansu Fati (18 ans, 4 sélections) s'est blessé samedi à la demi-heure de jeu (33e) sur une faute dans la surface de réparation de la part de l'international algérien Aïssa Mandi qui a débouché sur un pénalty manqué par Antoine Griezmann, face au Betis Séville pour la 9e journée de Liga. Avec cinq buts en dix matches toutes compétitions confondues, Ansu Fati est le deuxième meilleur buteur du Barça cette saison derrière Lionel Messi. C'est une grosse perte pour Ronald Koeman et son équipe et un nouveau départ, sans aucun doute, pour le feuilleton du transfert de Memphis Depay en Catalogne. Convoqué en équipe nationale espagnole par Luis Enrique, Fati a dû céder sa place à l'aillier du Real Madrid Marco Asensio, appelé en remplacement ce dimanche.

R.S

REAL MADRID

Valverde souffre d'une fissure au tibia

Le milieu de terrain uruguayen du Real Madrid Federico Valverde souffre d'une fissure au tibia de la jambe droite, a annoncé lundi le club espagnol, sans préciser la durée de son absence. Valverde a passé des examens qui ont révélé "une fissure de la colonne tibiale postérieure de sa jambe droite", a détaillé le Real dans un communiqué. Valverde a été remplacé par Toni Kroos dimanche à la 76e minute du match contre Valence, perdu par le Real, champion en titre, 4-1. D'après la presse espagnole, la Cope et Marca notamment, Fede Valverde sera écarté des terrains pendant environ un mois. Ce qui lui fera manquer le retour face à l'Inter Milan et sans doute toute la phase retour de la Ligue des Champions. Valverde va également manquer les deux prochaines rencontres de sa sélection, contre la Colombie vendredi et le Brésil mardi prochain, comptant pour les qualifications à la Coupe du monde 2022. L'Uruguayen est, avec Benzema et Courtois, le seul joueur ayant pris part à toutes les rencontres du Real Madrid depuis le début de saison.

R.S

JO TOKYO-2020

Le vaccin de Pfizer accueilli avec "soulagement"

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo 2020, reportés en raison de la pandémie, ont déclaré mardi que le succès annoncé d'un vaccin contre le coronavirus était un "soulagement", mais qu'ils continuaient à préparer des JO l'été prochain sans vaccin.



Le comité d'organisation ressent "un sentiment positif et un soulagement", a déclaré Hidemasa Nakamura, haut responsable de Tokyo-2020 lors d'une réunion avec la presse. Mais, a-t-il ajouté, "ce que nous faisons en ce moment n'est pas de penser au vaccin, car nous n'en avons pas encore, mais plutôt de nous concentrer sur les tests, la distanciation sociale et aussi la

coopération entre les athlètes et les autres parties prenantes". Les responsables olympiques ont déjà dit à plusieurs reprises qu'un vaccin n'était pas une condition préalable à l'organisation des Jeux, dont l'ouverture est maintenant fixée au 23 juillet 2021. Mais ils avaient aussi admis qu'un vaccin disponible leur faciliterait considérablement le travail. Lundi le géant pharmaceutique

américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont annoncé que leur vaccin était efficace à 90% contre le Covid-19 d'après les résultats préliminaires d'une vaste étude clinique, ce qui serait une percée thérapeutique majeure. Les deux entreprises estiment être en mesure de produire jusqu'à 50 millions de doses de ce vaccin d'ici la fin de cette année et 1,3 milliard en 2021, mais la de-

mande risque sans doute d'excéder l'offre d'ici là. Alors que certains doutent encore de la tenue des Jeux olympiques, notamment face à la vive résurgence de la pandémie en Europe et aux Etats-Unis, la capitale japonaise a accueilli dimanche son premier événement sportif international depuis la crise sanitaire, un tournoi amical de gymnastique.

R.S

PORTUGAL

Le Benfica perquisitionné par la justice portugaise

Le Benfica Lisbonne a été perquisitionné lundi dans le cadre d'une enquête pour "corruption sportive" liée notamment au transfert de joueurs, selon le ministère public et du club de football le plus populaire du Portugal. Le Parquet général de la République a annoncé avoir mené près d'une trentaine de perquisitions y compris dans les locaux de deux clubs dans une enquête portant sur divers crimes économiques, dont la corruption et le blanchiment de capitaux. Les deux clubs visés sont le Benfica et le Santa Clara, club de l'archipel des Açores qui évolue également en 1ère division portugaise, ont-ils eux-même reconnu aux médias locaux. La justice enquête sur "des affaires de nature diverse, toutes liées au football professionnel", a indiqué le parquet dans un communiqué en évoquant "des partenariats de coopération sportive et financière", "l'acquisition de droits sportifs de joueurs par des clubs

nationaux" ou encore "des prêts accordés (...) par un ressortissant de Singapour". D'après la chaîne portugaise TVI, le président du Benfica Luis Filipe Vieira serait la principale cible des autorités qui ont mené ces perquisitions afin de faire progresser des enquêtes déjà en cours. Toujours selon cette télévision, la justice s'intéresse également aux transferts de trois joueurs libyens passés par le Santa Clara. En dépit des affaires judiciaires qui ont terni son image, M. Vieira a été reconduit le mois dernier à la présidence du Benfica. En poste depuis 2003, l'homme d'affaires de 71 ans doit être jugé pour "obtention d'avantage indu" dans le cadre d'un procès pour corruption visant seize autres personnes, dont trois juges. M. Vieira a également été mis en examen pour fraude fiscale dans une enquête visant le club, qui a par ailleurs été impliqué dans d'autres affaires portant notamment sur des soupçons de matches truqués.

R.S

GYMNASTIQUE

Les Mondiaux-2021 se dérouleront au Japon

Les Championnats du monde-2021 de gymnastique artistique, initialement prévus à Copenhague en octobre, se dérouleront finalement au Japon, à Kitakyushu (sud-ouest), annonce la Fédération internationale de gymnastique (FIG). La capitale danoise avait renoncé début juillet à accueillir les deux événements malgré les incertitudes liées à la pandémie de Covid-19, écrit la fédération inter-

nationale. Ces deux Championnats du monde interviendront ainsi trois mois après les Jeux olympiques de Tokyo, décalés d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, à l'été 2021 (23 juillet-8 août). Il n'y a d'habitude pas de Mondiaux de gymnastique artistique en année olympique. Mais le report des Jeux de Tokyo a exceptionnellement bousculé ce schéma.

R.S

FOOT/ EQUIPE DE FRANCE

Houssem Auar forfait

Le milieu de terrain de l'Olympique lyonnais Houssem Auar, touché dimanche contre Saint-Etienne (2-1), a déclaré forfait pour le rassemblement de l'Equipe de France et n'a pas été remplacé, a annoncé lundi le sélectionneur Didier Deschamps. "Après avoir examiné Houssem Auar et la blessure qu'il a eu hier (dimanche), on va le laisser à la disposition de Lyon", a déclaré Deschamps lors d'une visio-conférence de presse à deux jours de l'amical France-Finlande. Auar avait été appelé en remplacement de Nabil Fekir, lui aussi blessé, mais il est sorti en boitant dimanche soir en championnat, touché à une cuisse. Le milieu, qui a fêté sa première sélection en octobre, ne sera pas remplacé, a ajouté Deschamps. Les Bleus affrontent aujourd'hui la Finlande en amical (21h10), avant deux matches de Ligue des nations samedi au Portugal puis mardi 17 novembre contre la Suède au Stade de France.

R.S

FOOT / ELIMINATOIRES CAN-2021

Farès libéré par la Lazio pour rejoindre les "Verts"

Bloqué depuis dimanche à Rome en raison de suspicion de cas positifs au Covid-19 à la Lazio, l'international algérien Mohamed Farès a été finalement libéré lundi par son club pour rejoindre l'équipe nationale qui s'apprête à affronter le Zimbabwe dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021, ont rapporté des médias italiens.



La Lazio, qui se trouve en plein imbricolage en raison d'accusations de "violations des protocoles sanitaires" concernant le Covid-19, a laissé partir ses internationaux, dont Farès, vers leurs sélections respectives, après les avoir retenus depuis dimanche, selon les mêmes sources. "Le club romain a attendu des orientations des autorités sanitaires sur la conduite à tenir avec lesdits joueurs. Ne voyant rien venir, il a été obligé de les libérer, sous la pression des fédérations nationales de ces internationaux", indique-t-on de même

source. Seul le défenseur Francesco Acerbi, "qui aurait été en contact avec des cas positifs ou suspects de positivité", reste retenu en club, sur demande de la Fédération italienne de football, dans l'attente de nouveaux développements, explique Sky Sport. La Lazio Rome fait l'objet d'une enquête de la part des instances sportives italiennes sur de possibles "violations des protocoles sanitaires" concernant le Covid-19. Des explications ont déjà été demandées aux dirigeants de la Lazio et des constatations au centre

d'entraînement du club menées la semaine dernière, précise la FIGC. Ce couac a retardé l'arrivée de Farès en équipe nationale, initialement prévue lundi, pour rejoindre le stage qui a débuté au Centre technique national de Sidi-Moussa, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, demain à Alger et lundi prochain à Harare dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021, reportée à 2022 au Cameroun en raison de la pandémie de coronavirus.

R.S

FOOT / QUALIF. CAN-2021

Une autre défection chez le Zimbabwe avant d'affronter l'Algérie

Le milieu offensif international zimbabwéen du Stade de Reims (Ligue 1 française) Marshall Munetsi, blessé, a déclaré forfait pour la double confrontation face à l'Algérie, les 12 et 16 novembre dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, rapporte hier la presse locale. Le joueur de 24 ans s'est blessé lors du match nul décroché par son

club dimanche en déplacement face au RC Lens (4-4), dans le cadre de la 10e journée de championnat. "L'indisponibilité de Munetsi sera un coup dur pour l'entraîneur Zdravko Logarusic, qui aurait évidemment prévu d'utiliser le milieu de terrain contre l'Algérie pour l'animation offensive", a indiqué le site spécialisé Soccer24.zw. Il s'agit du quatrième forfait chez l'équipe du

Zimbabwe, après le gardien de but Mkuruva Tatenda (Michigan Stars, Etats-Unis), le défenseur Jirira Tendai (Detroit City, Etats-Unis) et le milieu de terrain Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud). Les deux premiers nommés n'ont pas pu effectuer le déplacement en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de coronavirus (Covid-19), alors que Ncube Butholezwe est blessé.

En revanche, l'attaquant vedette des "Warriors" Tino Kadewere, auteur d'un doublé dimanche avec l'Olympique Lyon dans le derby face à l'AS Saint-Etienne (2-1), et le milieu de terrain d'Aston Villa (Premier League anglaise) Nakamba Marvelous ont rejoint mardi matin le camp de base de leur sélection, attendue mercredi à Alger.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le CRB débutera à domicile, le MCA en déplacement

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie 2019-2020, jouera à domicile le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique contre Al-Nasr (Libye) entre le 27 et le 29 novembre, selon le programme publié lundi par la Confédération africaine de football à l'issue du tirage au sort.

La manche retour aura lieu à l'extérieur entre le 4 et le 6 décembre. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya). Le représentant algérien accueillerait son adversaire à aller le 22 ou le 23 décembre, avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 5 ou le 6 janvier 2021.

Le second représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine des clubs, le MC Alger, se déplacera au Bénin pour affronter les Buffles du Borgou lors de la première manche du tour préliminaire (27-29 novembre) avant d'accueillir son adversaire au stade 5-Juillet de la capitale au retour (4-6 décembre).

En cas de qualification, le Mouloudia défilera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie). Le match aller aura lieu à domicile et la manche retour en déplacement. La Confédération africaine de football a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja

Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola).

En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger). Les deux clubs algériens joueront le match aller en déplacement (22-23 décembre) avant de recevoir leurs adversaires respectifs (5-6 janvier 2021).

R.S

Brèves

FOOT / LIGUE 1 2020-2021

Le début de saison maintenu au 28 novembre

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1, saison 2020-2021, est maintenu au 28 novembre, a appris l'APS de la Ligue de football professionnel (LFP). La date a été confirmée lundi suite à l'annonce par la Confédération africaine de football (CAF) du calendrier de ses deux compétitions de clubs, auxquelles quatre représentants algériens prendront part, le CR Belouizdad et le MC Alger (Ligue des champions) ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie (Coupe de la Confédération). D'autre part, la Supercoupe d'Algérie 2018-2019 entre l'USM Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie) est maintenue pour le 21 novembre, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministre, précise la même source.

R.S

LIGUE 1 / MC ORAN

Mise à l'écart du défenseur Hichem Belkaroui

Le défenseur central Hichem Belkaroui a été écarté de l'effectif du MC Oran qu'il a rejoint lors du mercato estival, a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Belkaroui, qui a évolué la saison passée à l'USM Alger avant que son contrat ne soit résilié à l'amiable, est accusé d'être "derrière une tentative de grève des joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière", a précisé la même source.

L'ancien joueur international, "qui a fait l'objet d'un rapport accablant rédigé à son encontre par l'entraîneur Bernard Casoni et le directeur sportif Omar Belatoui", n'a pas reconnu la décision de sa direction, a-t-on appris de son agent. Il estime, d'ailleurs, qu'il s'agit d'un "licenciement abusif", tout en promettant de défendre "jusqu'au bout ses intérêts". Signataire d'un contrat de deux ans, Belkaroui compte saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) s'il venait à être interdit de participer aux entraînements avec ses coéquipiers, a ajouté la même source. Le joueur de 29 ans fait partie d'une douzaine de nouveaux éléments que le président Tayeb Mahiaoui a recrutés pendant le mercato estival, rappelle-t-on. Natif d'Oran, il a fait l'essentiel de sa carrière en Tunisie où il a porté les couleurs des deux clubs phares de la capitale, à savoir l'ES Tunis et le Club Africain.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 - JS KABYLIE

Le Libyen Al-Tubal réintègre le groupe

Le milieu de terrain libyen de la JS Kabylie, Mohamed Al-Tubal, a réintégré le groupe lors de la séance d'entraînement de lundi après-midi au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), après avoir achevé la période de confinement qui lui a été imposée à son retour en Algérie, comme le stipule le protocole sanitaire contre le nouveau coronavirus, a indiqué le club de Ligue 1 de football. L'ancien milieu gauche d'Al-Itihad Tripoli (27 ans) a été un des derniers joueurs kabyles à réintégrer l'effectif, ratant ainsi une bonne partie de la préparation d'intersaison, car au moment des trois premiers stages, il était toujours bloqué à l'étranger en raison de la fermeture des frontières. Al-Tubal devra ainsi mettre les bouchées doubles pendant les journées à venir, pour se remettre au même niveau que le reste de ses coéquipiers et pouvoir apporter le plus qu'on attend de lui. Par ailleurs, la séance de lundi a été marquée par l'absence de l'attaquant Rezki Hamroune, car toujours souffrant d'une blessure aux adducteurs contractée samedi pendant le tournoi amical Small-Khabatou à Alger.

"Hamroune devra passer de nouveaux examens médicaux pour être fixé sur la nature exacte de sa blessure", selon la direction des "Canaris".

R.S

Brèves

PÉROU

Vizcarra destitué par le Parlement à la seconde tentative

Moins de deux mois après une première tentative, le Parlement péruvien a voté lundi la destitution du populaire président de la République, Martín Vizcarra, pour "incapacité morale, sur fond d'accusation de pots-de-vins présumés qu'il aurait reçus en tant que gouverneur en 2014.

Vu par la population comme le héros de la lutte contre la corruption, M. Vizcarra, qui s'est retrouvé à la tête du pays après la démission en 2018 de son prédécesseur, Pedro Pablo Kuczynski dont il était le vice-président, n'était en revanche membre d'aucun parti politique et ne disposait d'aucun soutien du côté des législateurs.

La motion pour déposer le chef de l'Etat a recueilli davantage de votes que les 87 nécessaires, avec 105 voix pour, 19 contre et 4 abstentions.

"La résolution déclarant la vacance de la présidence de la République a été approuvée", a déclaré à l'issue du vote le président du Parlement, Manuel Merino, qui va désormais prendre les rênes du gouvernement jusqu'à la fin du mandat de M. Vizcarra, le 28 juillet 2021.

NAGORNY KARABAKH

Poutine confirme un accord de "cessez-le-feu total"

Le président russe a confirmé un accord entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan de "cessez-le-feu total" des combats pour la région de Nagorny Karabakh en vigueur depuis 21H00 GMT lundi, quelques minutes après une annonce similaire du Premier ministre arménien.

"Le 9 novembre, le président de l'Azerbaïdjan (Ilham Aliyev), le Premier ministre de l'Arménie (Nikol Pashinian et le président de la fédération de Russie ont signé une déclaration annonçant un cessez-le-feu total et la fin de toutes les actions militaires dans la zone de conflit du Nagorny Karabakh à partir de minuit le 10 novembre heure de Moscou", a dit Vladimir Poutine, selon une déclaration diffusée dans la nuit de lundi à mardi aux médias.

NATIONS UNIES

Les droits de l'homme sous Trump passés au crible

Des responsables de l'administration Trump ont été soumis lundi à un feu roulant de critiques à l'ONU, sur les violences policières ou la politique d'immigration, lors d'un examen du respect des droits de l'homme aux Etats-Unis. Les représentants de quelques 120 pays ont adressé leurs recommandations à ces hauts fonctionnaires qui en janvier céderont la place à l'équipe de Joe Biden, le président élu.

"Notre engagement en faveur des droits de l'homme repose sur un solide socle d'un engagement politique et moral en faveur de la responsabilité et de la transparence", a lancé Andrew Bremberg, le représentant des Etats-Unis à l'ONU à Genève.

Comme tous les pays de l'ONU, les Etats-Unis se pliaient à la Revue périodique universelle, l'examen, tous les 4 ou 5 ans par les pairs, des performances en matière des droits de l'homme.

De tous les sujets, ce sont les violences policières contre les Noirs américains et d'autres minorités qui ont été abordés le plus souvent. L'administration a aussi été critiquée souvent pour sa politique envers les immigrants, une des pierres de touche des quatre années de Trump à la Maison Blanche.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Le ministre de la Justice autorise une enquête sur la fraude



Le ministre américain de la Justice Bill Barr a donné son feu vert lundi à l'ouverture d'enquêtes sur d'éventuelles irrégularités lors de la présidentielle du 3 novembre, dont Donald Trump assure qu'elle a été entachée de "fraudes", sans apporter de preuves. Bill Barr, l'un des ministres les plus loyaux au président

sortant, a souligné que cette autorisation, adressée aux procureurs fédéraux du pays, n'indiquait pas que le ministère de la Justice avait des preuves de l'existence de véritables situations de fraudes.

"Je vous autorise à enquêter sur des allégations substantielles d'irrégularités concernant les votes ou le comptage de bulletins avant

la certification des élections dans vos juridictions, dans certains cas", a-t-il écrit dans sa lettre.

"De telles enquêtes peuvent être menées s'il existe des allégations claires et potentiellement crédibles d'irrégularités qui, si elles étaient avérées, pourraient potentiellement avoir un impact sur le résultat d'une élection fédérale dans un

Etat", ajoute-t-il. Les enquêtes sur les fraudes électorales sont normalement du ressort de chaque Etat, qui établit et contrôle ses propres règles électorales. Et le ministère américain de la Justice n'intervient d'ordinaire pas dans ce genre de situation jusqu'à ce que les décomptes des votes soient certifiés et les recomptages terminés.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

6 morts dans des violences dans le Centre

Des affrontements intercommunautaires entre habitants et d'autres avec les forces de l'ordre, dans le sillage de la réélection du président Alassane Ouattara, ont fait lundi six morts et une quarantaine de blessés dans le centre de la Côte d'Ivoire, selon une préfète et des témoins.

L'opposition, qui avait boycotté l'élection présidentielle du 31 octobre et boycotté le scrutin, avait appelé à une nouvelle journée de mobilisation ce lundi. A Daoukro (centre-est), fief de

l'ancien président et principal opposant Henri Konan Bédié, "les affrontements intercommunautaires ont fait trois morts et 41 blessés", a déclaré la préfète de région Solange Aka.

"Une (personne) a été décapitée et une autre" est morte brûlée, a précisé la préfète, indiquant que le blocage des routes par des militants rendait difficile l'évacuation des blessés. Ces trois morts ont été confirmés par le président du conseil régional Adam Kolia Traore.

A Elibou (centre), trois personnes ont été

tuées dans des affrontements entre des gendarmes et des habitants de plusieurs localités de la zone qui manifestaient en bloquant l'autoroute, selon les témoignages de plusieurs habitants.

Au moins vingt personnes ont été tuées depuis le scrutin du 31 octobre et au total une cinquantaine de personnes sont mortes depuis l'annonce de la candidature de M. Ouattara à un troisième mandat controversé au mois d'août.

HAÏTI

Le président nie tout lien entre l'exécutif et les gangs

Le président haïtien a nié tout lien entre le pouvoir exécutif et les gangs lors d'une rare interview télévisée lundi, alors que le pays enregistre une recrudescence d'enlèvements contre rançon, notamment dans la capitale Port-au-Prince.

"Nous n'avons rien à voir ni de près ni de loin avec ça et si une personne dans le gouvernement osait distribuer des armes à des bandits, la tolérance serait la tolérance zéro", a affirmé Jovenel Moïse au micro d'une chaîne de

télévision privée. L'apparente impunité dont jouissent les chefs de bandes armées fait planer le doute sur une potentielle proximité entre ces criminels et des dirigeants politiques du pouvoir comme de l'opposition.

En août, le bureau des Nations unies en Haïti avait encouragé "les autorités haïtiennes à poursuivre les auteurs présumés de crimes, d'abus ou de violations des droits de l'Homme et d'exécuter le mandat d'amener émis à l'encontre de plusieurs chefs de

gangs, notamment Jimmy Chérizier, alias "Barbecue+". Ancien policier, ce chef de gang serait impliqué dans plusieurs meurtres et incendies perpétrés depuis novembre 2017 dans des quartiers pauvres.

Alors qu'il fait l'objet d'un avis de recherche depuis février 2019, "Barbecue" a diffusé, la semaine dernière, une vidéo sur internet. Dans son intervention en direct, il explique avoir capturé un individu recherché par la police pour son implication présumée dans le meurtre d'une lycéenne.



SYRIE (RETOUR DES RÉFUGIÉS)

Sept pays participent aujourd'hui à une Conférence internationale

Au moins sept pays vont participer aujourd'hui à une Conférence internationale sur le retour des réfugiés syriens dans leur pays qui se tiendra à Damas, a indiqué le ministre adjoint des Affaires étrangères et des Expatriés syrien, Ayman Soussan.



Dans une interview à des médias syriens, M. Soussan a indiqué que "le gouvernement syrien avait invité tous les déplacés, sans exception, à retourner à nouveau en Syrie et les réfugiés à l'étranger à retourner dans leur patrie et à contribuer à la reconstruction de ce qui a été détruit par le terrorisme". Il a affirmé la participation d'au moins sept pays à la conférence, deux jours, citant la Chine, la Russie, l'Iran, le Liban, les Emirats arabes unis, le

Pakistan et le Sultanat d'Oman. Il a précisé que d'autres pays avaient été invités à participer à la conférence. A ce titre, Soussan a estimé que la conférence internationale sur le retour des réfugiés constitue la pierre de base pour le retour de chaque personne déplacée dans son domicile, soulignant que cette conférence s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la politique syrienne visant à rapatrier les déplacés et les réfugiés. Il a indiqué également que la conférence envoie un

message à la Communauté internationale, l'appelant à "cesser d'entraver le retour des personnes déplacées et de politiser leur situation humanitaire". A cet effet, il a appelé à "lever les mesures économiques coercitives unilatérales imposées au peuple syrien et à mettre fin au terrorisme économique pratiqué contre son pays par les Etats-Unis et leurs alliés".

R.I

NIGER

41 candidats déclarés à la présidentielle du 27 décembre

Au moins 41 candidats ont été officiellement enregistrés pour l'élection présidentielle au Niger dont le 1er tour est prévu le 27 décembre prochain, a indiqué mardi une source du ministère de l'Intérieur. Parmi ces prétendants figurent notamment l'ancien ministre d'Etat en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Bazoum Mohamed, du Parti nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-TARAYYA, au pouvoir), le chef de file de l'opposition Hama Amadou, du Mouvement démocratique nigérien pour une Fédération africaine (MODEN-FA) et Mahamane Ousmane, ancien président de la République (1993-1996), investi par le Renouveau

démocratique et républicain (RDR Tchanji). M. Seini Oumarou du Mouvement national pour la société du développement (MNSD-NASSARA), ancien Premier ministre du gouvernement de l'ex-président Tandja Mamadou (1999-2010) et Salou Djibo, ancien président de la transition nigérienne (2010-2011), investi par le parti Paix, justice, progrès (PJP-Génération Doubara) sont également en lice dans la course à la présidentielle. Le président Mahamadou Issoufou, en fin de mandat, a plusieurs fois dit qu'il ne briguera pas un troisième mandat. Selon le code électoral nigérien, "la déclaration de candidature pour l'élection présidentielle

doit être déposée au ministère en charge des questions électorales 50 jours calendaires au moins avant le scrutin". Ce dernier procédera ensuite au contrôle de conformité des dossiers de candidature, et à l'enquête de moralité sur tous les candidats, avant de les transmettre à la Cour constitutionnelle le 11 novembre prochain. Cette haute juridiction du pays dispose de deux semaines pour leur validation, c'est-à-dire au plus tard le 1er décembre prochain, conformément à l'agenda de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La campagne électorale s'ouvrira le 5 décembre prochain.

R.I

COMBATS AU TIGRÉ (NORD DE L'ETHIOPIE)

Des milliers se sont réfugiés au Soudan

Des milliers d'Ethiopiens, dont des soldats fuyant les combats dans la région du Tigré (nord de l'Ethiopie) ont traversé la frontière occidentale avec le Soudan, selon un responsable soudanais. "Environ 3.000 réfugiés ont traversé la frontière", a déclaré Alsir Khaled, chef de l'agence soudanaise pour les réfugiés dans la ville frontalière de Kassala. Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a qualifié vendredi d'"opération de maintien de l'ordre" l'intervention

militaire dans la région du Tigré (Nord), tentant d'apaiser les craintes d'escalade, mais a appelé la population à éviter les rassemblements pour ne pas être touchée par les "frappes aériennes". Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit "profondément alarmé par la situation" au Tigré, soulignant que "la stabilité de l'Ethiopie est importante pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique". Il a appelé à une "résolution pacifique" des différends entre Addis-Abeba et

les autorités du Tigré, frontalière de l'Erythrée et du Soudan. Les dirigeants de la région, issus du Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF), parti qui a, durant près de 30 ans et jusqu'à l'avènement de M. Abiy en 2018, dominé les structures de pouvoir en Ethiopie, défont depuis plusieurs mois le gouvernement fédéral. Prix Nobel de la paix en 2019, M. Abiy a annoncé mercredi le déclenchement des opérations militaires, justifiées par des attaques de

bases militaires au Tigré, que le TPLF accuse le gouvernement d'avoir inventées. "Le gouvernement fédéral a lancé une opération de maintien de l'ordre à grande échelle dans la région" du Tigré, a expliqué vendredi le Premier ministre dans un communiqué. Aux termes de l'état d'urgence proclamé mercredi, les troupes fédérales ont notamment autorisé pour "désarmer les forces de sécurité de l'Etat régional", a-t-il ajouté.

R.I

FORUM DE DIALOGUE POLITIQUE LIBYEN

Des élections et un gouvernement unifié s'imposent

Le Forum du dialogue politique inter-libyen, parrainé par l'ONU, débute lundi, vise à aboutir à un règlement définitif de la crise libyenne qui renforcera le cessez-le feu et permettra d'arriver à des élections et un gouvernement unifié, selon l'ONU.

Des représentants libyens de tous bords ont entamé lundi des pourparlers directs en Tunisie, sous l'égide des Nations unies, relançant l'espoir d'un accord sur un nouveau gouvernement unifié et l'organisation d'élections, après neuf ans de crise politico-sécuritaire.

La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Stephanie Williams, s'est dite "optimiste", évoquant "une lueur d'espoir".

Ce Forum de dialogue politique réunit durant environ une semaine 75 Libyens de tous bords. Les participants ont été sélectionnés par l'ONU, y compris parmi les deux camps rivaux, le gouvernement d'union (GNA) reconnu par les Nations unies et basé à Tripoli, et celui de l'Est basé à Tobrouk.

Le dialogue vise "un retour à la légalité dans ce pays en proie aux violences depuis 2011", et "particulièrement à parvenir à un consensus autour des modalités de gouvernance qui conduiront à des élections dans les plus brefs délais", avait indiqué récemment Stephanie Williams.

Les participants auront aussi à choisir un conseil présidentiel de trois membres représentant la Cyrénaïque (Est), la Tripolitaine (Ouest) et le Fezzan (Sud) -les trois régions libyennes-, et un chef de gouvernement. Ils devront s'accorder sur la façon de faire valider ces nominations par les institutions libyennes.

"La seule voie de recouvrement de la légalité en Libye est la voie des urnes", avait-elle déclaré en marge de la réunion de la Commission militaire mixte "5+5", tenue la semaine écoulée à Ghadames dans l'Ouest de la Libye.

Le Forum du dialogue inter-libyen concorde au lendemain du cessez-le-feu signé entre les belligérants libyens, le 23 octobre dernier à Genève.

Mme Williams avait rappelé récemment que lorsque les dirigeants mondiaux se sont réunis lors de la conférence internationale sur la Libye, à Berlin, en janvier de cette année, ils ont demandé à l'ONU de faciliter un processus politique et de réconciliation intra-libyen inclusif.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé les conclusions de la conférence de Berlin dans la résolution 2510, notant que l'accord politique libyen de 2015 et ses institutions devraient servir de "cadre viable" pour une solution politique en Libye, ainsi que d'autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les principes.

"La résolution 2510 faisait également écho aux demandes des Libyens que nous entendons depuis plus d'un an maintenant: la nécessité d'utiliser ces pourparlers intra-libyens pour mettre en place un Conseil de présidence fonctionnel et former un gouvernement libyen "unifié, inclusif et efficace", a-t-elle soutenu.

Pour Peter Millett, ancien ambassadeur britannique pour la Libye, le but premier est d'obtenir un accord sur un calendrier électoral de court terme. Ceci exige "un message clair de la communauté internationale" sur le fait "qu'elle sanctionnera quiconque entravera les processus".

Un consensus est réalisable "si les forces étrangères s'abstiennent de toute ingérence", a relevé pour sa part le président tunisien, Kais Saïed.

"Le futur de la Libye est entre vos mains", a exhorté pour sa part le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message vidéo adressé aux participants. Il a appelé au respect de l'embargo sur les livraisons d'armes vers la Libye.

L'ambassadeur européen pour la Libye, Jose Sabadell, qui a suivi l'ouverture en visio-conférence parmi de nombreux autres diplomates, a souligné le "soutien ferme" de l'UE.

"Il y a sur le dossier libyen des signaux encourageants", "une dynamique positive", a jugé par ailleurs le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Le pape François a exprimé dimanche l'espoir que ce dialogue mette fin à "la longue souffrance du peuple" libyen.

R.I

Au Nigeria, le grand dessillement

Debut octobre, la jeunesse d'une douzaine d'États du sud et du centre de la fédération nigérienne, présidée par l'ancien général Muhammadu Buhari, s'empara de la rue. L'objectif était de dénoncer, après un assassinat de trop, les exactions des SARS (Special Anti-Robbery Squad), la brigade spéciale de répression des vols. Formée en 1984, jouissant d'une semi-autonomie, les SARS étaient depuis 2017 l'objet d'une campagne de dénonciation sur les réseaux sociaux, en parallèle de l'appel à « la révolution, maintenant » lancé par le journaliste Omoyele Sowore, directeur du journal en ligne Sahara Reporters.

La sanglante répression de Lekki été perpétrée à l'entrée de l'un des quartiers les plus riches de la mégapole la plus peuplée d'Afrique subsaharienne : cette fois les victimes ne pouvaient pas être qualifiées de « terroristes ». Le mouvement de contestation du mois d'octobre, relayé en direct par les 24 millions de Nigériens actifs sur les réseaux sociaux, a donc contraint le pouvoir central à démanteler les SARS. Amnesty International Nigeria, qui n'a eu de cesse depuis cinq ans de dénoncer ses exactions, estime que ces unités seraient responsables d'au moins 82 cas de torture, de mauvais traitements et d'exécutions extrajudiciaires survenus entre janvier 2017 et mai 2020.

Les jeunes Nigériens de la classe moyenne et urbaine, affichant dreads, tatouages et smartphones, étaient particulièrement harcelés par les membres des SARS. Ceux de la rue, confrontés quotidiennement aux exactions policières, ont embrayé derrière elle. La contestation s'est alors élargie à un ensemble de revendications sociales alors que le Nigeria, après 60 ans d'indépendance — dont 22 sous junte militaire —, vient de passer le cap des deux décennies de retour à la démocratie. Celle-ci vient de rappeler une nouvelle fois quelle n'était qu'une façade au Nigeria en matière de respect des droits humains et du droit à manifester pacifiquement. Le mardi 20 octobre, M. Babajide Sanwo-Olu, gouverneur de l'État de Lagos, membre du parti APC (All Progressives Congress) au pouvoir, annonçait que son État

serait placé sous couvre-feu à partir de 16 heures. À 18 h 45, les forces de sécurité ont fait leur apparition au péage autoroutier de Lekki, mettant un terme brutal au rassemblement pacifique de près de 1 000 personnes organisé depuis plusieurs jours devant l'entrée de l'autoroute à six voies donnant sur la péninsule de Lekki, à l'est de la mégapole. Une semblable répression s'abattait dans le quartier d'Alausa, au nord de la capitale économique du Nigeria Lagos. Toujours selon Amnesty International, au moins 12 manifestants ont perdu la vie ce jour-là, alors que plusieurs centaines d'autres étaient blessés. Cette semaine sanglante aurait en tout causé la mort d'au moins 69 personnes dans le pays.

Orage de coups de feu

Les images du drame de Lekki, son orage de coups de feu semant confusion et pleurs parmi les drapeaux nigériens sur terre, ont été massivement relayées par la diaspora. Plusieurs influenceurs nigériens, allant des artistes de la scène afrobeat tels que Burma Boy et Salz à l'auteure Chimananda Ngozi Adichie, ont contribué à susciter un vaste émoi international sur les réseaux, avant que ne s'abatte sur le Nigeria une pluie de condamnations et de réprobations officielles, du président de la commission de l'Union Africaine, M. Moussa Faki Mahamat, à Joe Biden, le candidat démocrate à la Maison Blanche.

Durant cette journée, beaucoup de jeunes nigériens se sont soudainement rappelés ce que leurs parents leur racontaient au sujet du premier Muhammadu Buhari, celui d'avant la « conversion à la démocratie », dirigeant, entre 1983 et 1985, le pays d'une poigne de fer. Le souvenir du musicien contestataire Fela Ransome Kuti, qui fut l'une des bêtes noires du Buhari dictateur, n'aura jamais été aussi présent dans la mémoire des Nigériens depuis le retour de la démocratie, comme le rappelle la revue The Republic, en pointe durant le mouvement de manifestation

Avant ce mardi noir, le Nigeria avait déjà connu en 2020 120 exécutions extra-judiciaires de ci-

vils par les forces de sécurité, selon l'ONG Global Rights. Lesquelles impliquaient non seulement des membres des SARS mais également d'autres unités de police, tout comme des militaires de la Navy et de l'infanterie nigérienne, du Nigeria Security and Civil Defence Corps, ainsi que des fonctionnaires des douanes. Le journal nigérian en ligne The Cable décompte de son côté 92 morts en un an, à l'actif de la seule police fédérale. Depuis l'arrivée en 2015 de M. Buhari à la tête de la fédération nigérienne, puis sa réélection en 2019, le Nigeria a également connu un massacre commis par ses forces armées : à Zaria, en décembre 2015, marqué par l'exécution de 350 militants chiites du mouvement islamique du Nigeria (MIN), dirigé par Ibrahim Al-Zakzaky. Ce dernier reste toujours détenu aujourd'hui malgré les demandes de libération et les manifestations quasi hebdomadaires menées par le MIN à Abuja. Trois ans plus tard, en 2018, la garde présidentielle ouvrait le feu sur l'une d'entre elle, tuant au moins 39 manifestants, selon les estimations.

« Il existe de nombreuses similitudes entre les fusillades d'octobre 2018 et celle d'octobre 2020 », souligne pour le site The Conversation le chercheur nigérian Samuel Olamide, spécialisé dans les questions de sécurité à la SOAS University of London :

« Des manifestants pacifiques ont été enfermés dans une nasse, avant que les forces armées ne tirent à balles réelles sur des foules de civils sans discrimination, continuant de le faire alors même que les civils se retireraient (...). Mais les réactions aux deux massacres ont été nettement différentes. Le MIN a été décrit par le gouvernement comme violent, avec des objectifs équivalents à ceux de la secte militante Boko Haram. Le gouvernement a justifié la réponse brutale des forces armées nigériennes à travers un récit racontant qu'il s'agissait d'une guerre menée contre un ennemi lointain, terrible et intrinsèque avec l'État. Le gouvernement a contrôlé le flux d'informations concernant l'incident de 2018 et, par conséquent, le récit populaire. Il a ouvert une enquête interne sur l'incident mais n'a pas depuis publié ses conclusions, alors qu'aucun militaire ou policier n'a été tenu pour responsable. Le meurtrière répression de Lekki, en revanche, a été perpétrée dans l'un des quartiers les plus riches et les plus densément peuplés du pays. Cette fois, les victimes ne pouvaient pas être qualifiées de « terroristes ». C'étaient de jeunes citoyens. Lagos est un centre commercial peuplé d'individus entrepreneurs et férus de technologie. Il n'est donc pas surprenant que la couverture du massacre générée par les utilisateurs soit sans précédent dans l'histoire du Nigeria ».

Plusieurs éléments troublants, confirmés par Amnesty International, semblent attester que l'intervention des forces de sécurité avait été préparée : « Peu de temps avant les tirs, explique l'ONG internationale de défense des droits humains, les caméras de télésurveillance installées à l'entrée du péage autoroutier de Lekki ont été enlevées par des officiels alors que l'éclairage était coupé, une volonté claire de cacher les preuves ». L'immense panneau publicitaire électronique situé à l'entrée du péage a également été déconnecté avant l'assaut.

En représailles à l'intervention des forces de sécurité, plusieurs bâtiments privés et publics de la capitale économique ont été incendiés, dont le domicile de la mère de l'actuel gouverneur de Lagos, et le siège de la chaîne de télévision Continental, propriété de son prédécesseur à la tête de l'État, M. Bola Tinubu (1999-2007). Pour une partie de la rue, l'élite politico-affairiste de Lagos, constatant le blocage de ses affaires et de ses entreprises, aurait en effet une part de responsabilité dans ce bain de sang.

Pour RealTambou, une jeune entrepreneuse en produits de beauté active sur Twitter, l'intervention des forces de sécurité aurait été menée parce que « Tinubu n'a pas pu récolter les profits du péage de Lekki durant deux semaines... Ce n'est pas une démocratie, poursuit elle, c'est une oligarchie et Tinubu en est un des symboles ».

Escoqueries foncières

Figure de l'APC, le « parrain de Lagos » est l'un des architectes de l'arrivée de Muhammadu Buhari au pouvoir. Sa fortune, immense, est l'objet d'interrogations. M. Tinubu envisage de se présenter aux présidentielles de 2023. Sous ses deux mandats à la tête de l'État le plus riche et peuplé de la Fédération, la mégapole de Lagos a connu d'importantes améliorations socio-économiques et le lancement de plusieurs projets

d'infrastructures destinés à la décongestionner et l'étaler vers l'est. À l'époque, le Nigeria, aujourd'hui en récession, connaissait encore un fort taux de croissance. Les fonds d'investissements internationaux ont afflué vers des projets menés par (et réservés à) l'oligarchie nigérienne : le projet d'Eko City — le futur « Dubai » de Lagos —, mais également des programmes immobiliers et industriels destinés à s'élever sur la péninsule marécageuse de Lekki, dans le sillage de l'autoroute en construction menant à Epe. La concession de cette autoroute, montée dans le cadre d'un partenariat public-privé avec un opérateur émirati, a finalement été rachetée par l'État de Lagos de « manière à démocratiser l'utilisation de la voie ».

« Durant les dix dernières années, soulignait en 2010 le journal en ligne Sahara Reporters, Tinubu et Fashola [son successeur à la tête de l'État de Lagos], ont été impliqués dans diverses escroqueries foncières, y compris la conversion pure et simple de terres publiques appartenant à l'État de Lagos à des fins personnelles (...). Ceux-ci ont aussi donné des terres et des bâtiments de l'État à leurs amis, leurs associés politiques, des fonctionnaires et des membres d'agences de sécurité, des policiers et des membres de différentes branches du pouvoir judiciaire, le tout aux dépens des contribuables de Lagos... »

En juillet dernier, le journaliste nigérian Toye Afemi notait pour The Africa Report que la société civile hostile à Bola Tinubu était particulièrement préoccupée par une firme, Alpha Beta Consulting, qui avait obtenu sous le mandat de Tinubu un contrat lui donnant le droit exclusif de collecter des impôts au nom de l'État de Lagos. Alpha Beta Consulting percevait une commission d'environ 10 % sur les revenus perçus par l'État ! « De nombreux groupes pro-transparence et militants de l'opposition ont demandé des informations sur ce groupe et ses liens avec Tinubu et d'autres politiciens de l'État », souligne le journaliste. En vain.

Lors de son terne discours à la nation diffusé le jeudi 22 octobre au soir, deux jours après la sanglante répression de Lekki, M. Buhari n'a manifesté aucune empathie pour les victimes. Il n'a pas non plus fait référence au drame du péage autoroutier. En revanche, l'accent a été mis sur la reprise de l'activité économique et l'aide aux entrepreneurs déjà fragilisés par le Covid-19. Bola Tinubu, qui a rétorqué n'aurait aucun intérêt personnel dans le péage autoroutier, a condamné les attaques contre des manifestants pacifiques et appelé l'État de Lagos à donner une partie des revenus générés par l'autoroute aux victimes des tirs survenus au péage autoroutier. Le gouvernement s'est engagé à former une commission d'enquête indépendante alors que des pillages d'entrepôts alimentaires se multipliaient dans le pays.

Le calme est aujourd'hui retombé sur la Toile. Soutien de M. Buhari, les gouverneurs du nord du pays, constatant les « actions subversives » de certains manifestants, appellent à une régulation des réseaux sociaux. Mais le combat, pour autant, se poursuit. Pendant que l'on écrit ces lignes, Soro Soke FM, dont le nom vient d'une expression Yoruba (« Speak up - Ouvrez la ») devenue le cri de ralliement des manifestations, continue à programmer afrobeat(s) et reggae, bien sûr beaucoup de Fela, mais aussi à diffuser les constats désemparés d'artistes des années 2000 tels qu'Edris Abdulkareem. Régulièrement, la radio en ligne décline les noms des jeunes gens et jeunes femmes qui auraient été tués ou blessés durant ce tragique mois d'octobre. « Ne les oubliez pas », rappelle, le DJ anonyme. On se croirait revenu au temps de radio Kudirat, la radio pirate lancée en 1996 par l'opposition pro-Abiola au régime militaire du général Abacha. Mais cette fois-ci, il n'y a ni parti derrière, ni visage ou leader affirmé. Le Nigeria, touché de plein fouet par la crise économique provoquée par l'irruption du Covid-19, s'enfonce dans un long hiver qui durera, au moins, jusqu'à la présidentielle de 2023.

« Dans l'intérêt du bien-être de nos camarades et des citoyens ordinaires qui en souffrent, nous allons suspendre les manifestations physiques, déclare la coalition des groupes de manifestants de Lagos et du Nigeria. Mais, dans l'intérêt de ceux qui sont morts avant les manifestations, pendant les manifestations et aux mains des soldats au péage de Lekki — des personnes que le gouvernement a largement refusé de reconnaître —, LA LUTTE DOIT CONTINUER ».

Par jean-christophe servant
Source : Les blogs du diplo

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription administrative de Rouiba

Commune de Rouiba

NIF41000 20000 160 850 1037

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE

Conformément au l'article 40 du alinéa 02 de décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics, Le président de l'assemblée populaire communal de Rouiba.

Déclare que l'avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°12/2019 paru dans les quotidiens Nationaux : LA NATION le19/12/2019 et الحياة العربية le 18/12/2019. Portant L'opération suivante :

- Travaux d'aménagement du Parc Communal de ROUIBA.

Est déclarée infructueux pour le motif suivant

-décision de la commission des marches public.

Les plis sont disqualifiés techniquement.

Le président de l'APC